

Revue des dépenses et des performances de la protection sociale (SPER)

Réunion technique de restitution et discussion de la Revue des dépenses et des performances de la protection sociale (SPER)

Ouagadougou, 6 et 7 octobre 2011 - O. Louis dit Guerin

Structure de la présentation

1. Description et objectif du SPER

2. Définitions de la protection sociale utilisées pour le SPER

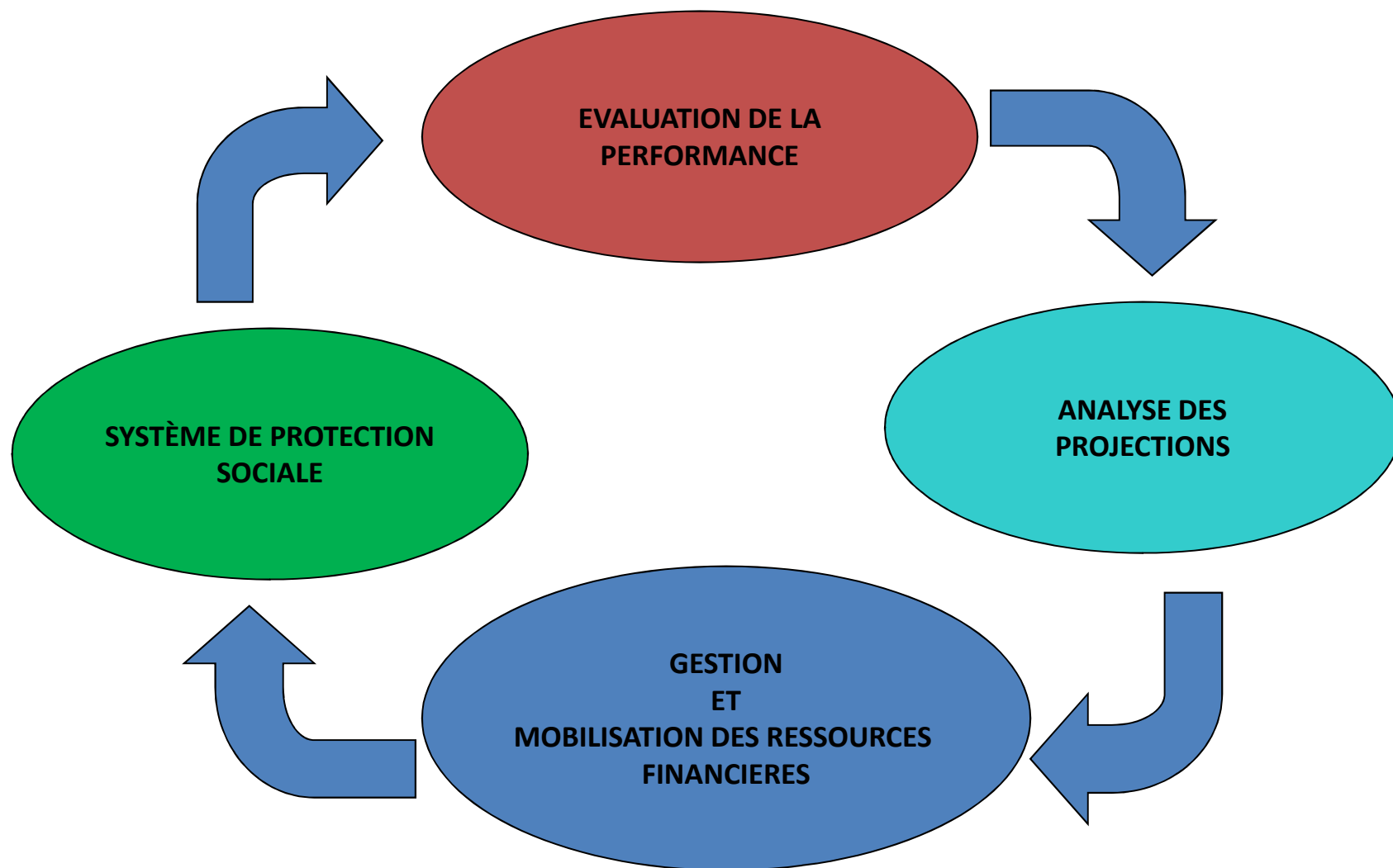
3. Principaux résultats

4. Rapid assessment protocol

1.

Description et objectif du SPER

1. Description et objectif du SPER



Une définition du SPER

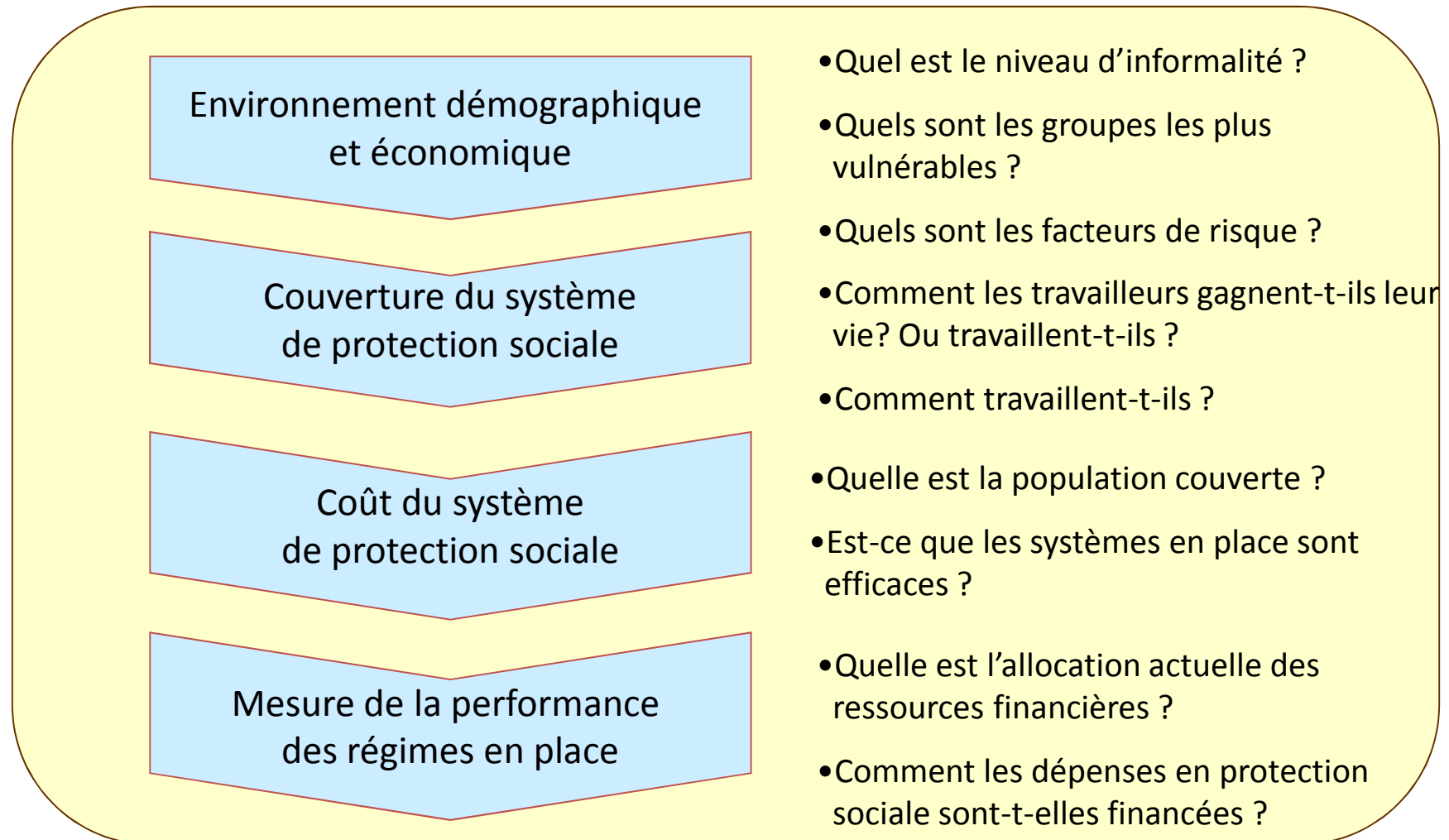
«L'analyse des prestations et des indicateurs de résultats en protection sociale (SPER)»

- constitue un des outils du Département de la sécurité sociale au Bureau International du Travail (BIT)
- ayant pour objectif de mesurer les dispositifs de protection sociale et d'apporter une vue d'ensemble de ces dispositifs dans un pays.
- Le SPER permet notamment d'obtenir un portrait général des tendances en termes de dépenses des régimes de protection sociale, de la portée de la couverture sociale ainsi que le niveau des prestations dans le but d'assister le gouvernement sur des questions de politiques sociales.

Objectifs

- Analyser le cadre démographique et économique, notamment l'identification du niveau d'informalité et des groupes vulnérables
- Identifier le niveau de couverture du système de protection social
- Fournir une analyse statistique des coûts et des sources de financement des systèmes de protection sociale nationaux
- Mesurer la performance en termes d'efficacité, d'équité et d'efficience du système de protection sociale ainsi que développer un ensemble d'indicateurs de la performance du système

Séquences de l'analyse



Environnement démographique et économique

- Caractéristiques démographiques
 - Urbanisation, structure de la population, etc
- Le marché de l'emploi
 - Les taux de participation, taux de chômage, distribution de la population employée par secteur et par niveau de revenu et budgétisation du gouvernement
- Environnement macro-économique
 - Niveau des revenus, niveau de pauvreté et redistribution des revenus

Couverture du système de protection sociale

- Vue d'ensemble du système de protection sociale
 - Inventaire des institutions de protection sociale et la nature des prestations
 - Le niveau des prestations
 - Équité et la suffisance des prestations
- Couverture au niveau national
 - Analyse de la couverture du système de protection sociale
 - Identification des limites de la couverture

Coût du système de protection sociale

- Exprimer le coût total dépenses annuelles en protection sociale:
 - En termes du % des recettes gouvernementales
 - En termes du % du PIB
 - En termes du % des dépenses en protection sociale
- Exprimer le coût dépenses annuelles en protection sociale:
 - Selon l'âge, le sexe, le niveau des revenus et le secteur d'emploi

Mesure de performance des régimes en place

- Indicateurs d'efficacité
 - Résultats sociaux
 - Redistribution des richesses
 - Performance administrative
- Indicateurs de couverture
 - Niveau de la couverture
 - Portée de la couverture
 - Qualité de la couverture
- Indicateurs de financement
 - Ratio des dépenses en protection sociale

2.

Définitions de la protection sociale utilisées pour le SPER

Protection sociale au sens du BIT

« adoption de mesures publiques ...

*...pour **assurer une garantie de revenu de base** pour tous ceux ayant besoin de protection, ...*

*...de manière à **soulager le besoin et prévenir l'indigence** en rétablissant jusqu'à un certain niveau le revenu qui est perdu ou réduit en raison de l'incapacité à travailler ou d'obtenir un travail rémunérateur ...*

...suite à la réalisation de différents risques: maladie, chômage, vieillesse, accidents du travail, responsabilités familiales, maternité, invalidité ou décès du soutien de famille ».

Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS)

la protection sociale « *englobe toutes les interventions d'organismes publics ou privés destinés à soulager les ménages et les individus du fardeau d'un ensemble défini de risques et de besoins, à condition qu'il n'y ait ni réciprocité simultanée, ni un accord individuel* »

2. Définitions de la protection sociale utilisées pour le SPER

Les risques et besoins couverts se définissent comme des situations pouvant provoquer une baisse des ressources ou une hausse des dépenses. Ces risques - les risques sociaux - couverts par la protection sociale sont :

- la **santé**, qui comprend la maladie, l'invalidité, les accidents du travail et les maladies professionnelles. La protection inclus la couverture des dépenses de soins de santé (nécessaires pour maintenir, rétablir ou améliorer la santé des personnes protégées indépendamment de l'origine de la maladie) ainsi que le maintien du revenu en cas de maladie (assistance en espèces en cas de maladie physique ou mentale). Est également inclus ici le maintien du revenu en cas d'invalidité (le soutien en espèces et en nature - sauf soins médicaux - en rapport avec l'incapacité des personnes physiquement ou mentalement handicapées d'exercer des activités économiques et sociales).
- la **maternité - famille**, qui intègre d'une part les prestations en espèces ou en nature, sauf les soins médicaux, en rapport avec la grossesse, ce qui inclut les indemnités journalières durant la maternité et d'autre part, les allocations familiales (aide à la garde, à l'éducation, etc. des enfants)

Les risques et besoins couverts

- la **vieillesse** et la **survie**, qui incluent principalement les pensions et les pensions de réversion, pour le maintien des revenus des personnes âgées et des survivants.
- le **logement**, qui comprend essentiellement les allocations de logement,
- **l'emploi**, qui comprend divers dispositifs liés à la formation, l'insertion et à la réinsertion professionnelle ainsi que l'indemnisation du chômage.
- la **pauvreté** et **l'exclusion sociale**, qui regroupent des prestations diverses en faveur des personnes démunies. Ceci englobe un ensemble de prestations en nature ou espèces, non classées dans les fonctions précédentes, destinées à réduire la pauvreté et l'exclusion sociale. Les filets sociaux s'inscrivent dans cette fonction.

2. Définitions de la protection sociale utilisées pour le SPER

la protection sociale peut s'organiser et fonctionner suivant trois logiques :

- **Une logique d'assurance sociale**, dont l'objectif est de prémunir contre un risque de perte de revenu (chômage, maladie, vieillesse, accident du travail). Les prestations sociales sont financées par des cotisations généralement basées sur les salaires et sont donc réservées à ceux qui cotisent.
- **Une logique d'assistance sociale**, qui a pour objectif d'instaurer une solidarité entre les individus pour lutter contre les formes de pauvreté. Elle consiste à assurer un revenu minimum, qui ne couvre pas forcément un risque spécifique. Ce revenu est versé sous condition de ressources, mais non de cotisations préalables (revenu minimum d'insertion, allocation adulte handicapé, etc.) ;
- **Une logique de protection universelle**, qui a pour but de couvrir certaines catégories de dépenses pour tous les individus. Les prestations sont donc accordées sans conditions de cotisations ni de ressources, mais sont les mêmes pour tous.

Burkina Faso, Table ronde nationale sur la protection sociale, 2010 :

« La protection sociale est un ensemble d'interventions qui aident les ménages et individus pauvres et vulnérables à mieux gérer les risques et réduire leur vulnérabilité et pauvreté extrême en assurant un meilleur accès aux services sociaux, aux marchés et à l'emploi. La protection sociale inclut les éléments suivants :

- *les transferts non-contributifs aux individus ou ménages (ex : transferts en espèces, cantines scolaires, etc.);*
- *les transferts contributifs aux individus ou ménages (ex : l'assurance chômage, l'assurance maladie) ;*
- *l'accès financier aux services sociaux ; et*
- *l'encadrement politique et légal de la protection sociale.*

La protection sociale est un investissement soutenant le développement du capital humain et la croissance économique et non une forme d'assistance ou de secours. Si les populations pauvres ne sont pas en mesure de participer à l'économie et donc à la création de la croissance économique, l'impact de la crise économique, aussi bien que des crises environnementales et alimentaires, s'en trouverait considérablement amplifié. »

Socle de protection sociale

L'initiative pour un socle de protection sociale préconise pour les pays qui n'ont pas encore de protection sociale élargie de mettre en place un ensemble de garanties sociales de base dont bénéficierait tous les habitants. Cet ensemble se décompose en deux grands éléments principaux :

- **la disponibilité, la continuité, l'accès géographique et financier aux services essentiels**, tels que l'eau et les installations sanitaires, une alimentation suffisante et nutritive, la santé, l'éducation, le logement, de l'information pour la préservation de la vie et des biens;
- **un paquet de base de transferts sociaux essentiels**, en espèces ou en nature, versés aux personnes pauvres et vulnérables pour leur assurer une sécurité de revenu minimum, des moyens de subsistance ainsi que l'accès aux services de santé essentiels. Les transferts sociaux (mais aussi les informations, les droits et les mesures) peuvent être versés aux enfants, aux personnes actives ne disposant pas d'un revenu suffisant et aux personnes âgées.

Elle promeut une vision d'ensemble cohérente des systèmes nationaux de protection sociale en tant qu'élément clé des stratégies nationales de développement

3.

Principaux résultats

Méthodologie

- Sources données :
 - états comptables et base de données CNSS et CARFO
 - Revue filets sociaux Banque Mondiale et UNICEF
 - Données du ministère de l'action sociale
 - Rapports annuels des fonds pour l'emploi
- Collecte de données débutée en mai 2010, avec une équipe de 4 consultants

Environnement

- **Contrainte démographique forte**
 - Croissance démographique élevée (3,1% par an)
 - Population jeune (47% <15 ans)
 - Augmentation du nombre de personne à charge par individu en âge de travailler
 - Masse importante de nouveau actifs postulants / offre d'emploi de qualité insuffisante
- **Croissance économique forte mais encore avec peu d'impact sur la pauvreté**
 - Pauvreté prédominante en milieu rural (avec différence entre régions)
 - Insécurité alimentaire (40% de la population)
 - Baisse de l'incidence de la pauvreté (46,3% en 2006 à 43,9 en 2009) mais fragile

Couverture du système de protection sociale : dispositifs et programmes de protection inventoriés

- Régimes légaux de sécurité sociale
 - Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)
 - Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO)
- Mécanismes publics et privés de couverture du risque maladie
 - Office de Santé des Travailleurs (OST)
 - Régime des fonctionnaires
 - Régimes médicaux d'entreprise et caisses de solidarité
 - Micro assurances santé
 - Budget national de la santé

Couverture du système de protection sociale : dispositifs et programmes de protection inventoriés

- Assistance sociale – Filets sociaux
 - Transferts monétaires et quasi monétaires (cash transfert CNLS, coupons alimentaires)
 - Transferts alimentaires (ventes à prix réduit, vivre contre éducation, distributions ciblées de vivres, nutrition, cantines scolaires)
 - Subventions généralisées aux prix de produits énergétiques et alimentaires
 - Travaux publics (HIMO, vivres contre infrastructures)
 - Dispenses de frais de santé (SONU, gratuité pour indigents, prise en charge PPVIH, patients sous ARV, femmes enceintes et enfants 0-5 ans)
 - Dispense de frais scolaires (frais d'inscription écoles publiques, manuels et fournitures)

Couverture du système de protection sociale : dispositifs et programmes de protection inventoriés

- Services d'action sociale
 - Centre d'éducation spécialisé et de formation (CESF)
 - La Maison de l'enfance André Dupond de Orodara (MEADO)
 - Le Centre de formation des aides familiales (CFAF)
 - L'hôtel maternel de Ouagadougou
 - Le Secrétariat permanent du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (SP/CONASUR)
 - Le Fonds national de solidarité (FNS)
 - Le Comité ministériel de lutte contre le VIH/SIDA et les IST (CMLS) du Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale
 - Les Centres de production et de formation pour jeunes filles (CPFJF)

- Fonds d'appui pour la promotion de l'emploi
 - FASI, FAIJ, FAPE
 - FAFPA

3. Principaux résultats

■ Régimes non contributifs - accès aux services essentiels et transferts sociaux de base, assistance sociale

■ Régimes contributif, assurance sociale

■ Régimes contributifs complémentaires

Couverture du système de protection sociale

		Fonctionnaires	Salariés du secteur privé	Travailleurs du secteur non structuré	Travailleurs agricoles ruraux, de la pêche et de l'élevage	Personnes vulnérables Familles démunies
Santé	soins médicaux	Mutuelles	Rég. Ent.			
		Budget Etat	OST	Mutuelles sociales		
		Dépenses nationales de santé - Dispense de frais				
	Indemnités de maladie	CARFO	CNSS			
Santé	Prestations en cas d'accidents de travail et maladies professionnelles	CARFO	CNSS			
	Prestations d'invalidité	CARFO	CNSS			
Maternité - Famille	Prestations de maternité	Budget Etat	CNSS			
	Prestations aux familles	Budget Etat	CNSS			
Vieillesse - Survie	Prestations de vieillesse	CARFO	CNSS	Possibilité d'adhésion volontaire à la CNSS		
	Prestations de survivants	CARFO	CNSS	Possibilité d'adhésion volontaire à la CNSS		
Logement	Allocation de logement					
Emploi	Prestations de chômage					
	Fonds pour l'emploi			FAIJ, FASI, FAPE et FAFPA		
Pauvreté – Exclusion sociale	Transferts monétaires					CNLS
	Sécurité alimentaire	Subventions généralisées				(1)
	Education	Dispense de frais scolaires et fournitures gratuites				

(1) Ventes à prix réduits, vivres contre éducation, coupons alimentaires, distributions ciblées, FNS, programmes de nutrition

3. Principaux résultats

43%

- Problème disponibilité offre de soins
- Risque résiduel important

6%

94%

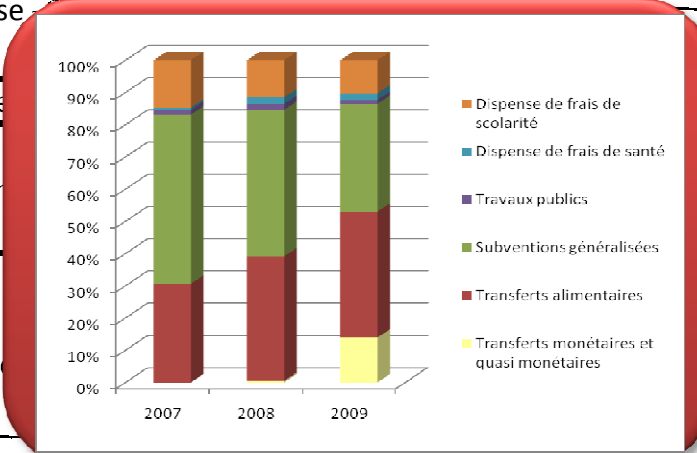
	Fonctionnaires	Salariés du secteur privé	Travailleurs du secteur non structuré	Travailleurs agricoles ruraux, de la pêche et de l'élevage	Personnes vulnérables Familles démunies
Santé	soins médicaux	Mutuelles Budget Etat	Rég. Ent. OST	Mutuelles sociales	
	Indemnités de maladie	CARFO	CNSS	Dépenses nationales	
	Prestations en cas d'accidents et maladies professionnelles		CNSS		
	Prestations de maternité	Budget Etat	CNSS		
Maternité - Famille	Prestations aux familles	Budget Etat	CNSS		
	Prestations de vieillesse	CARFO	CNSS	Possibilité d'adhésion volontaire à la CNSS	
Vieillesse			CNSS	Possibilité d'adhésion volontaire à la CNSS	
Logement					
Emploi					
Pauvreté sociale					
				Dispense de frais scolaires et fournitures gratuites	

Evasion sociale : 65%

- Env. 3% de la pop
- Faible qualité produits
- Couverture petits risques

Env. un millier d'assurés volontaires en 2006

- 2,8 millions de personnes touchées par les filets sociaux (18% de la pop.)
- Ciblage géographique
- Durée limitée



(1) Ventes à prix réduits, vivres contre éducation, coupons alimentaires, distributions ciblées, FNS, programmes de nutrition

3. Principaux résultats

Coût du système de protection sociale

	2007	2008	2009
RESSOURCES			
I. PENSIONS	50 539 903 637	49 498 682 754	54 007 522 754
CARFO	23 930 888 316	25 877 273 606	29 859 473 537
CNSS	26 609 015 321	23 621 409 148	24 148 049 217
II. ACCIDENTS DU TRAVAIL	5 519 912 573	6 222 052 563	7 225 440 503
CNSS	5 519 912 573	6 222 052 563	7 225 440 503
III. ASSISTANCE ET ACTION SOCIALE	46 853 425 873	59 485 962 450	66 599 598 679
Aide Internationale	46 853 425 873	39 647 264 013	66 599 598 679
Dépenses publiques		18 294 592 864	
IV. PRESTATIONS FAMILIALES ET MATERNITE	11 361 940 633	12 422 927 524	14 815 747 209
CNSS	11 361 940 633	12 422 927 524	14 815 747 209
V. SANTÉ ET SOINS MEDICAUX	112 285 976 373	126 463 149 010	nd
Aide internationale	60 231 295 306	70 834 061 337	
Dépenses publiques	52 054 681 067	55 629 087 673	
TOTAL RESSOURCES	226 561 159 089	254 092 774 301	nd
DEPENSES			
I. PENSIONS	36 350 314 725	37 641 386 174	37 121 885 015
CARFO	14 932 296 397	16 063 679 744	17 938 153 144
CNSS	21 418 018 328	21 577 706 430	19 183 731 871
II. ACCIDENTS DU TRAVAIL	2 655 717 793	3 257 161 517	3 398 215 593
CARFO			120 878 500
CNSS	2 655 717 793	3 257 161 517	3 277 337 093
III. ASSISTANCE ET ACTION SOCIALE	46 853 425 873	59 485 962 450	66 599 598 679
Filets sociaux	45 277 916 022	57 941 856 877	64 862 409 197
Services d'action sociale	1 575 509 851	1 544 105 573	1 737 189 482
IV. PRESTATIONS FAMILIALES ET MATERNITE	6 800 058 658	8 154 672 405	7 880 916 737
CNSS	6 800 058 658	8 154 672 405	7 880 916 737
Budget Etat (fonctionnaires)			
V. SANTÉ ET SOINS MEDICAUX	112 285 976 373	126 463 149 010	-
VI Accumulation de réserves régimes légaux	21 615 665 667	19 090 442 744	27 768 571 621
TOTAL DEPENSES	226 561 159 089	254 092 774 300	-

3. Principaux résultats

Coût du système de protection sociale

Dépenses et ressources en % du PIB

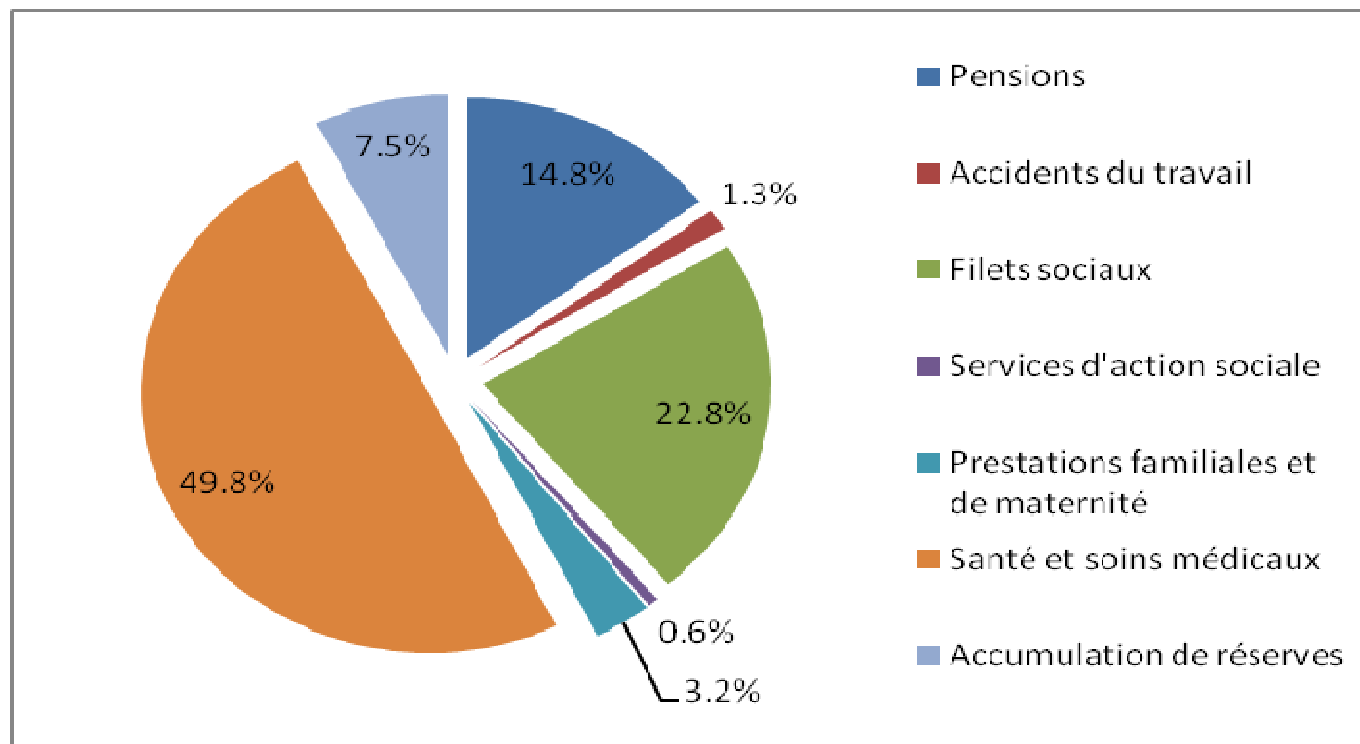
	2007	2008
RESSOURCES		
I.PENSIONS	1.6%	1.3%
II. ACCIDENTS DU TRAVAIL	0.2%	0.2%
III. ASSISTANCE ET ACTION SOCIALE	1.4%	1.6%
IV. PRESTATIONS FAMILIALES ET MATERNITE	0.3%	0.3%
V.SANTÉ ET SOINS MEDICAUX	3.5%	3.4%
TOTAL RESSOURCES	7.0%	6.9%
DEPENSES		
I.PENSIONS	1.1%	1.0%
II. ACCIDENTS DU TRAVAIL	0.1%	0.1%
III. ASSISTANCE ET ACTION SOCIALE	1.4%	1.6%
IV. PRESTATIONS FAMILIALES ET MATERNITE	0.2%	0.2%
V.SANTÉ ET SOINS MEDICAUX	3.5%	3.4%
VI Accumulation de réserves régimes légaux	0.7%	0.5%
TOTAL DEPENSES	7.0%	6.9%

3. Principaux résultats

Coût du système de protection sociale

	2007	2008
Dépenses en % PIB	7%	6,9%

Dépenses du budget sociale par fonction en 2008, en % du total des dépenses



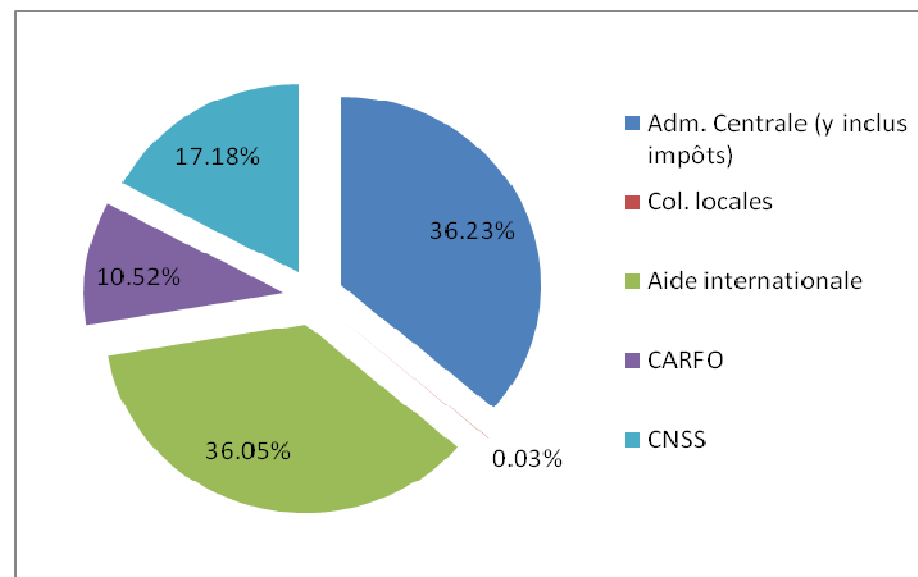
3. Principaux résultats

Coût du système de protection sociale

Sources de financement du Budget sociale en 2008 (millions de FCFA)

	2008
Administration centrale	89 162
Col. locales	79
Aide internationale	88 703
CARFO	25 877
CNSS	42 266
Total	246 087

Répartition des ressources par sources de financement, en % du total



Financement de l'Etat en :

	2008
% du PIB	2,4%
% des recettes du budget national	14%
% des dépenses du budget national	11%

Mesure de performance des régimes en place

- Efficacité
 - Manque de données de suivi et évaluation
 - Régimes légaux :
 - Coûts administratifs élevés de la CNSS (taux de transformation : 36% en 2009) – coûts cachés CARFO
 - Problème de recouvrement (CNSS et CARFO), Procédures lourdes
 - Handicaps pour une extension des régimes de sécurité sociale vers l'économie informelle
 - Micro assurance :
 - Faiblesse de la gestion technique
 - Focalisées sur santé
 - Nécessité d'accroître l'accessibilité géographique de l'offre de soins en zones rurale
 - Filets sociaux :
 - Difficultés liées au ciblage

approche verticale (en fonction de groupes socio-économiques spécifiques) et non horizontale (en fonction des risques sociaux à couvrir)

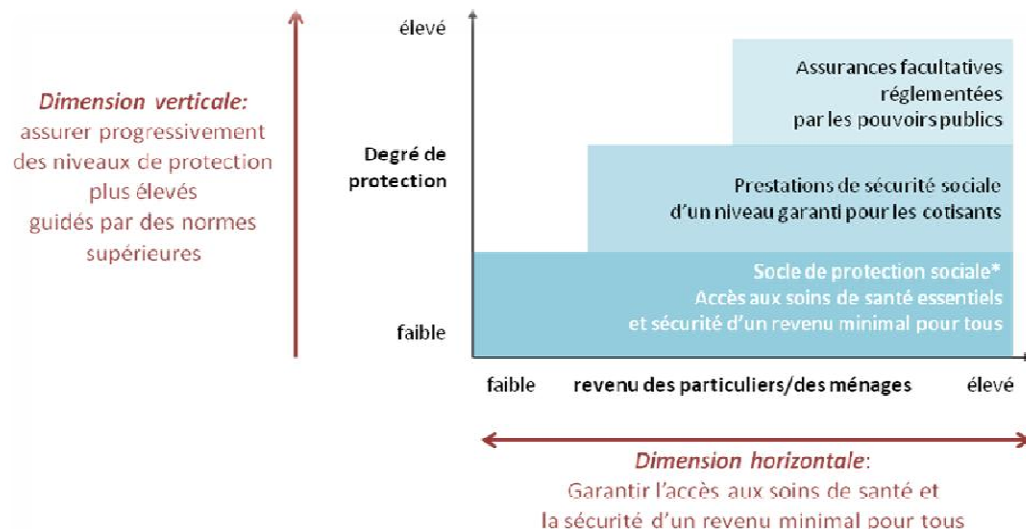
Mesure de performance des régimes en place

- **Gouvernance**
 - Manque de données de suivi et évaluation
 - Régimes légaux :
 - L'Etat est juge et partie
 - Importance du rôle des partenaires sociaux => maintient d'un bon niveau de formation en protection sociale
 - Micro assurance :
 - Manque de techniciens en micro assurance
 - Ensemble hétérogène de dispositifs
 - Filets sociaux :
 - Ensemble hétérogène de programmes et de projets pilotes dispersés qui interviennent sous la tutelle de différents ministères et sans coordination globale

3. Principaux résultats

Pistes de réflexion

- Construire une politique nationale basée sur :
 - Choix clair des priorités
 - Dialogue national
 - Objectifs et axes stratégiques précis : réflexion à plusieurs dimensions



Projet PNPS

Programme 1 : Amélioration de l'accès des populations pauvres et des groupes vulnérables aux services sociaux de base

Programme 2 : Amélioration des mécanismes de transfert aux groupes vulnérables

Programme 3 : Renforcement des mécanismes d'assistance et de couverture des populations face aux catastrophes naturelles et crises humanitaires

Programme 4 : Amélioration et extension de la couverture sociale des travailleurs des secteurs formel et informel

Programme 5 : Promotion de la sécurité et santé au travail

Programme 6 : Promotion d'un système national d'assurance maladie à vision universelle

Programme 7 : Renforcement du dispositif de coordination, suivi et évaluation des programmes

Programme 8 : Renforcement du cadre juridique de protection sociale.

Projet PNPS

Programme 1 : Amélioration de l'accès des populations pauvres et des groupes vulnérables aux services sociaux de base

- gratuité de l'accès au préscolaire, au primaire et au post-primaire pour tous les enfants âgés de 3 à 16 ans ;
- gratuité effective des soins de base pour les groupes sociaux vulnérables (élèves et étudiants, femmes enceintes, femmes allaitantes, enfants de 0 à 5 ans, handicapés, personnes âgées et indigentes) ;
- renforcement des programmes d'insertion sociale des OEV à travers les structures de formation et d'insertion sociale ;
- renforcement des programmes d'aides aux élèves et aux étudiants à travers les transferts monétaires et quasi-monétaires pour faciliter l'accès au logement, à la restauration et aux centres d'études ;
- extension des programmes de cantines scolaires en priorisant les zones les plus défavorisées.

Programme 2 : Amélioration des mécanismes de transfert aux groupes vulnérables

- amélioration de la prise en charge nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans malnutris et des femmes enceintes et celles allaitantes ;
- mise en œuvre de programme de coupons alimentaires aux ménages démunis en période de crise ;
- distribution de vivres aux ménages en difficultés en milieu rural ;
- renforcement de l'accès des populations défavorisées aux microcrédits ;
- accompagnement des programmes d'AGR au profit des ménages démunis, en particulier les femmes ;
- perfectionnement des programmes d'appui aux initiatives des jeunes en matière d'auto emploi ;
- renforcement des capacités des structures de formation préprofessionnelle des jeunes en difficultés.
- Les AGR telles que conçues dans ce rapport ne sont pas des micro crédits mais des transferts non contributifs en nature comme en espèce au profit de populations pour la réalisation d'activités pouvant relever le niveau économique de ces cibles.

Programme 3 : Renforcement des mécanismes d'assistance et de couverture des populations face aux catastrophes naturelles et crises humanitaires

Programme 4 : Amélioration et extension de la couverture sociale des travailleurs des secteurs formel et informel

- mise en place d'un mécanisme de révision des taux des prestations en fonction d'un indicateur suffisamment représentatif du niveau de vie ;
- élargissement du champ d'application personnel des régimes existants ;
- mise en place de régimes de pensions complémentaires et de mesures attractives en vue d'inciter les travailleurs à épargner pour bénéficier d'une retraite complémentaire auprès des compagnies d'assurance ;
- promotion à long terme de mécanismes d'assurance chômage et de garantie des salaires contre l'insolvabilité des employeurs ;
- mise en place d'un cadre institutionnel favorable à la promotion des mutuelles sociales ;
- mise en place de mécanismes adaptés à la prise en charge des risques sociaux autres que la santé.

Programme 5 : Promotion de la sécurité et santé au travail

Programme 6 : Promotion d'un système national d'assurance maladie à vision universelle

- adoption d'un schéma intégré et cohérent d'assurance maladie ouvert à tous, qui est la combinaison d'une assurance maladie obligatoire pour le secteur formel, d'une assurance maladie volontaire pour les acteurs des économies informelles urbaine et rurale, et d'un mécanisme d'assistance pour les populations indigentes ;
- adaptation du cadre institutionnel et juridique aux exigences du système national d'assurance maladie ;
- promotion d'un paquet de prestations de base applicable à toute la population.

Programme 7 : Renforcement du dispositif de coordination, suivi et évaluation des programmes

Programme 8 : Renforcement du cadre juridique de protection sociale.

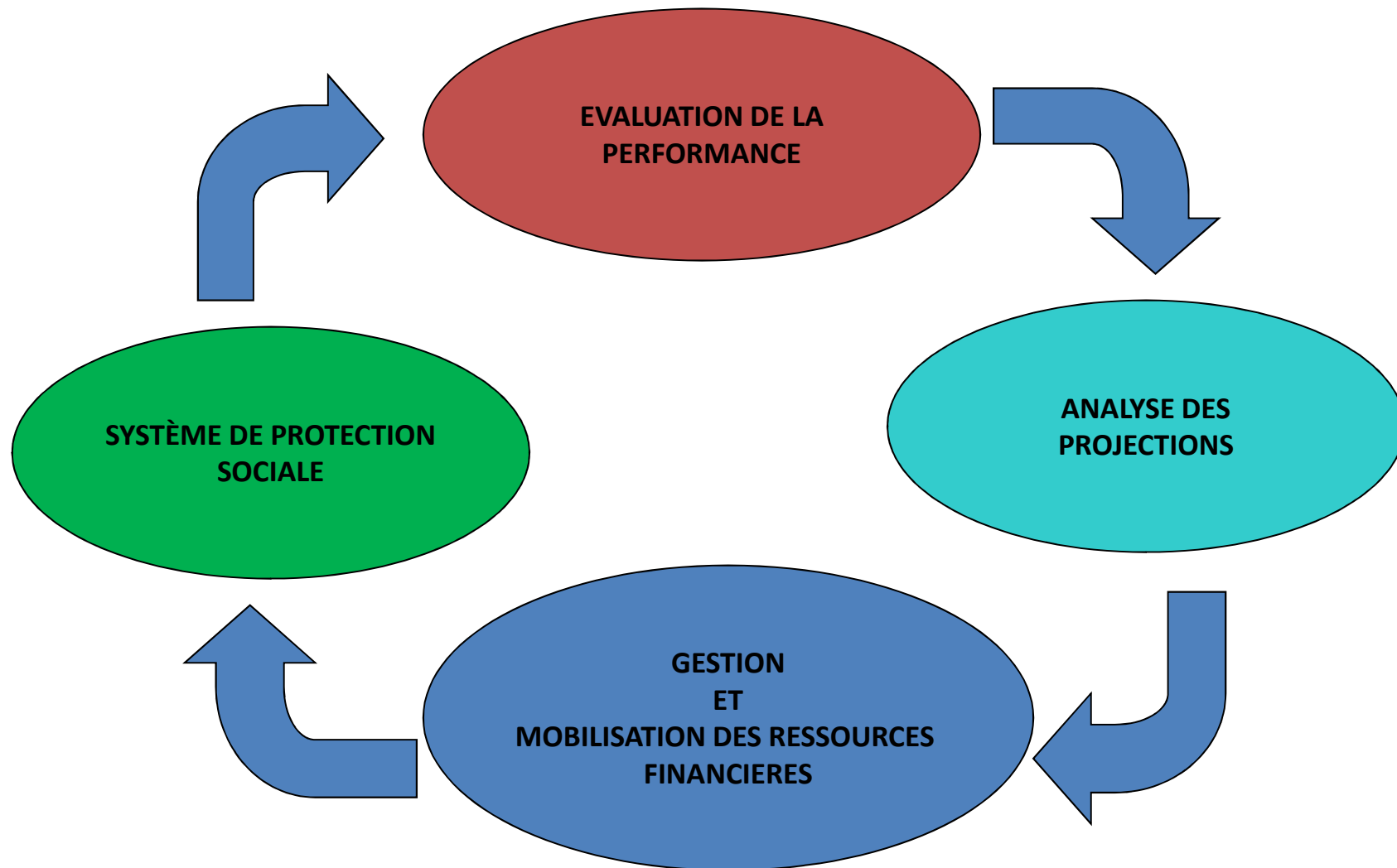
Pistes de réflexion

- Renforcer le cadre institutionnel
 - Rôle de l'Etat prépondérant , mais diversité des groupes cibles et des risques nécessitent l'implication de tous les acteurs dans la conception et la mise en œuvre (répartition des différents métiers)
 - Renforcer les capacités
- Mobiliser des ressources pérennes
 - Evaluer les coûts des options politiques.
 - Evaluer la viabilité financière à long terme.
 - Priorisation, rationalisation, réallocation
 - Espace budgétaire
- Lien avec la politique nationale de l'emploi
 - Inclure la PS dans la formation des micro entrepreneurs
 - Extension des régimes avec l'utilisation de pratiques adaptées (micro assurance)
 - Transferts sociaux

4.

Rapid assessment protocol

Evaluation de la performance du système de protection sociale



Description et objectifs du budget social

- Un budget social est un ensemble de projections et de simulations basé sur le Système de comptabilité sociale et établissant des liens entre les postes de recettes et de dépenses considérant l'évolution démographique et économique supposée.
- Un instrument quantitatif puissant pour l'administration des systèmes de protection sociale nationaux

Composantes du budget social

- Un budget social indique:
 - L'évolution à moyen terme de toutes les recettes et dépenses liées à la protection sociale dans le cadre des dispositions actuelles;
 - Les implications qui en résultent pour les budgets du secteur public;
 - La nécessité éventuelle de mesures de maintien du financement du système dans son ensemble;
 - Les incidences que pourraient avoir sur le financement des mesures de substitution en matière de recettes et de dépenses;
 - La sensibilité du système de protection sociale à des scénarios de substitution concernant l'évolution démographique et économique.

Utilité du budget social

- Un budget social répond aux questions suivantes
 - Comment l'argent est-elle utilisée et d'où les ressources proviennent-elles ?
 - Comptes des dépenses/revenus pour tous les régimes de protection sociale existants
 - Quelles ressources sont nécessaires dans l'avenir pour financer les régimes existants ?
 - Combien coûtera à court, moyen et long terme le financement de nouveaux régimes ou une réforme ?

RAP +

RAPID ASSESSMENT PROTOCOL

Modèle de projection simple et adaptable



```
graph TD; A[Modèle de projection simple et adaptable] --> B[Convivial]; B --> C[Estimation des coûts futurs des options d' un SPS]; C --> D[Vue d'ensemble de l'environnement socio économique];
```

Convivial

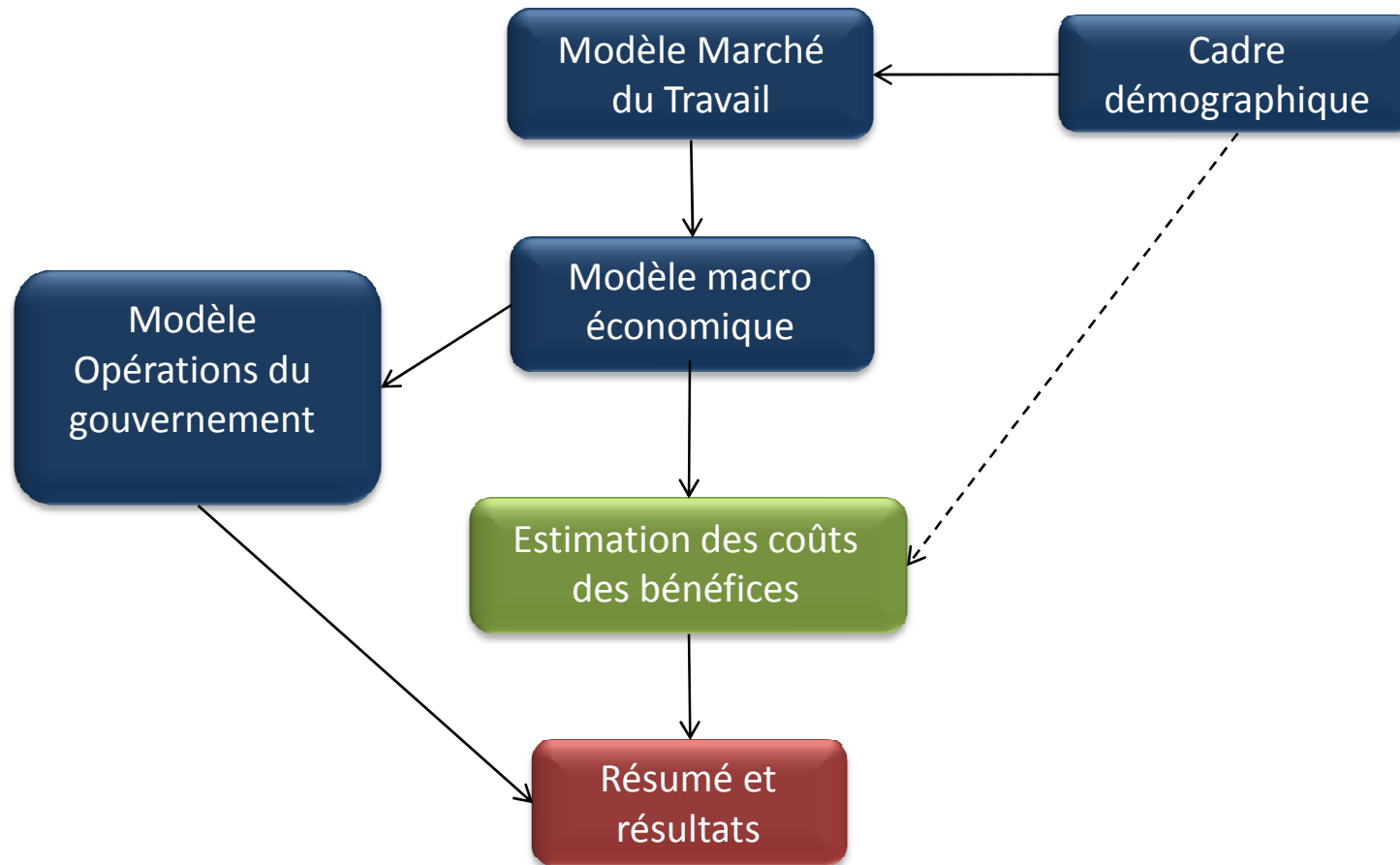
Estimation des coûts futurs des options
d' un SPS

Vue d'ensemble de l'environnement socio
économique

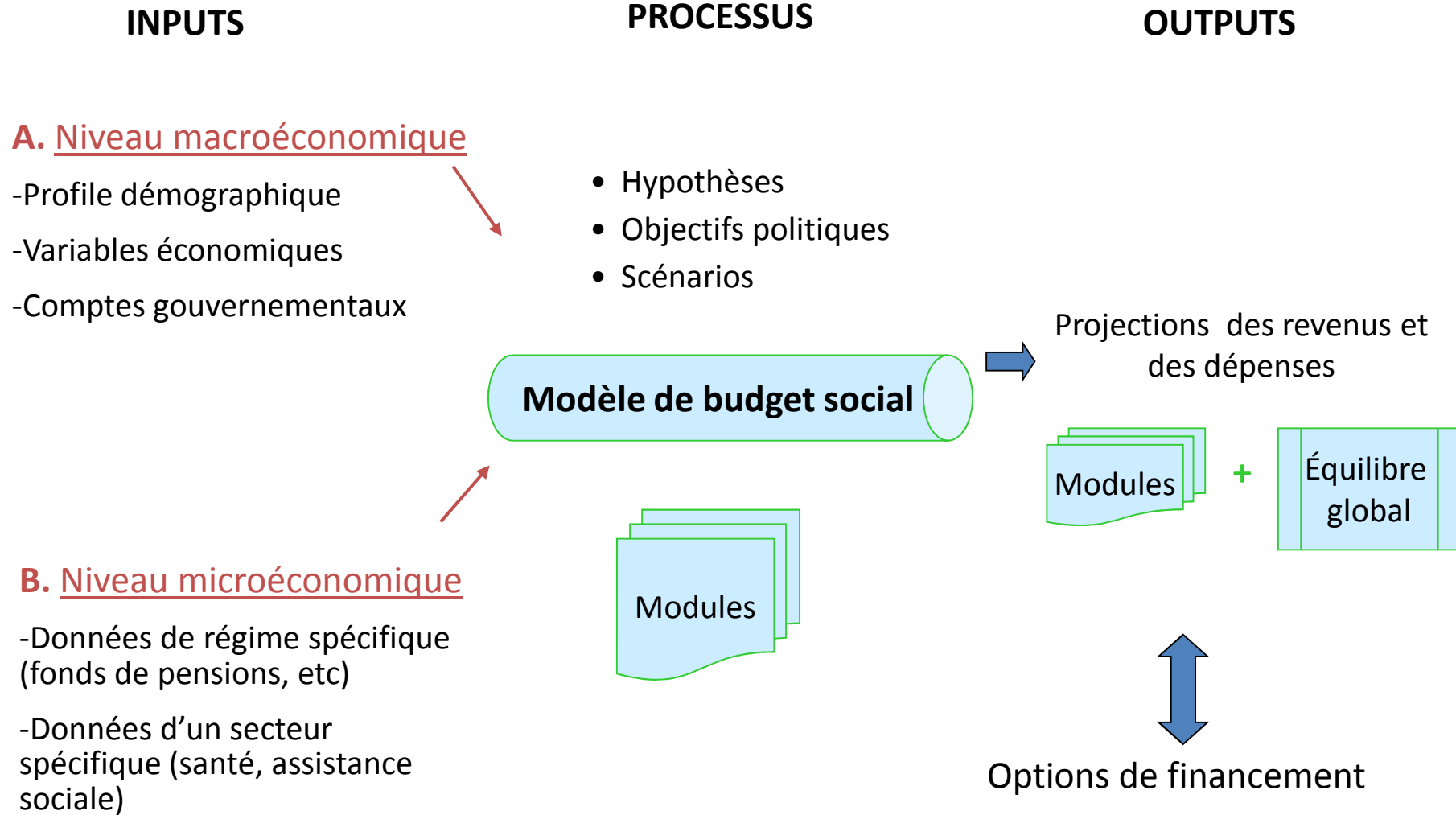
RAP +

RAPID ASSESSMENT PROTOCOL

MODEL STRUCTURE



4. Rapid Assessment



4. Rapid Assessment

Outil de costing

Niveau macro économique

Mois	PREV 2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
0	489387	621791	678246	651561	664236	676637	689391
1	489387	621791	678246	651561	664236	676637	689391
2	489387	621791	678246	651561	664236	676637	689391
3	489387	621791	678246	651561	664236	676637	689391
4	489387	621791	678246	651561	664236	676637	689391
5	489387	621791	678246	651561	664236	676637	689391
6	489387	621791	678246	651561	664236	676637	689391
7	489387	621791	678246	651561	664236	676637	689391
8	489387	621791	678246	651561	664236	676637	689391
9	489387	621791	678246	651561	664236	676637	689391
10	489387	621791	678246	651561	664236	676637	689391
11	489387	621791	678246	651561	664236	676637	689391
12	489387	621791	678246	651561	664236	676637	689391
13	489387	621791	678246	651561	664236	676637	689391
14	489387	621791	678246	651561	664236	676637	689391
15	489387	621791	678246	651561	664236	676637	689391
16	489387	621791	678246	651561	664236	676637	689391
17	489387	621791	678246	651561	664236	676637	689391
18	489387	621791	678246	651561	664236	676637	689391

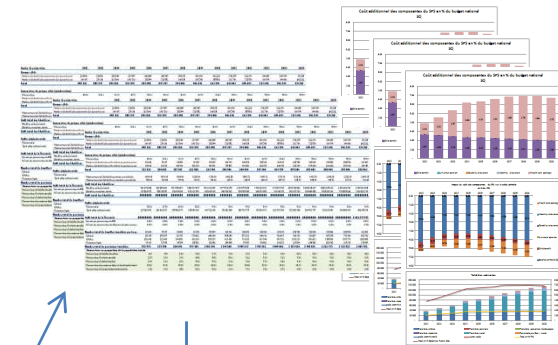
- Hypothèses
- Objectifs politiques
- Scénarios

The interface shows several tabs for different cost categories: 'Evolution de l'activité', 'Evolution des dépenses', 'Evolution des recettes', 'Evolution des dépenses d'investissement', and 'Evolution des dépenses d'exploitation'. It includes various input fields for 'Montant', 'Début', 'Fin', and 'Partir de', along with buttons for 'Calculer' and 'Annuler'.

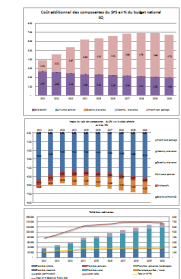
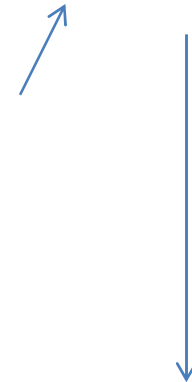
A vertical sidebar menu with options such as 'Niveau', 'Mois', 'Année', 'Début', 'Fin', and 'Partir de'. It also includes a 'Calculer' button at the bottom.

Niveau micro économique

Projections des revenus et des dépenses



Options de financement



RAP +